



## **50 propositions pour une France plus fraternelle** **La Licra interpelle les candidats à la présidentielle**

**Monsieur Alain Jakubowicz, Président de la Licra, présente ce 8 février les 50 propositions au travers desquelles la Licra interpellera, dans les semaines qui viennent, chacun des candidats à l'élection présidentielle.**

**Communiqué  
de presse  
08 février 2012**

**Face à la confusion des valeurs et la perte des repères, la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations doit s'inscrire au cœur des préoccupations des candidats et de leurs électeurs.** Pour contribuer au débat et à l'action, dans une campagne qui se déroule sur fond de crise économique et de montée des extrémismes, la ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme soumet aux candidats 50 propositions concrètes touchant tous les domaines de la vie publique.

**Education, jeunesse et vie associative, sport, justice et sécurité, politique, immigration, cultes et laïcité, intégration, entreprise, international :** ces 50 Propositions pour une France plus Fraternelle sont le fruit d'un an de travail des commissions et délégations de la Licra auxquelles se sont associés des experts du monde associatif, institutionnel, politique et universitaire. La Licra a choisi de mettre en exergue la petite dernière de la triade républicaine : la fraternité, non comme postulat mais comme but à atteindre. Les moyens qui permettent d'en approcher sont complémentaires.

### **Des propositions novatrices, constructives et réalistes, un débat nécessaire**

Ces propositions sont le fruit des expertises de la Licra, notamment dans le domaine de l'enseignement, du sport et du soutien juridique aux victimes. La Licra a en outre choisi de reprendre à son compte d'autres propositions qu'elle considère comme allant dans le sens du « vivre ensemble ».

**Consensus / débat.** Quelques-unes des propositions réunissent de plus en plus de voix : la Licra souhaite contribuer à les faire émerger. D'autres suscitent la confrontation, le rapport de forces : ce débat est nécessaire, là où la campagne oscille entre quelques grandes polémiques sur les mots et de nombreux silences sur les réalités.

**Construction / réparation.** Certaines propositions s'appuient sur la dénonciation de situations qu'il s'agit de réparer : les conditions d'accueil des étrangers dans les préfectures sont trop souvent indignes, la non-ratification par la France de plusieurs conventions internationales surprendra nombre de citoyens, la liste des emplois dont l'accès est interdit aux étrangers est injustifiable, la présence du mot « race » dans l'article premier de la constitution est un anachronisme. Tout comme le différentiel de traitement entre les victimes de dommages corporels et celles d'infractions à caractère raciste et antisémite (les indemnités des unes étant garanties, les autres non). La liste est longue mais la Licra n'a pas voulu s'arrêter là et propose un grand nombre de mesures constructives pour aller de l'avant : pour une meilleure intégration, une meilleure prise en charge de la lutte anti-discriminations par les institutions et les corps intermédiaires, une meilleure transmission des fondamentaux, dès le plus jeune âge et jusqu'à l'acquisition de la citoyenneté.

### **Carnet de campagne**

D'ici le début du mois de mars, les principaux candidats à la présidentielle se verront remettre ces 50 propositions par la Licra : Serge Moati filmera ces échanges et interviewera les candidats sur les mesures soumises. L'ensemble donnera lieu à un débat le 17 mars, jour de la Convention nationale de la Licra à Nîmes. D'ici là, les cinquante propositions sont téléchargeables sur [www.licra.org](http://www.licra.org) et chaque citoyen sera amené à contribuer via le site dédié [www.50propositions-licra.org](http://www.50propositions-licra.org) ainsi que sur la page facebook de la Licra (<http://www.facebook.com/pages/Licra/166362530077650>).

**« La campagne présidentielle s'ouvre sur fond d'une crise morale, économique et financière sans égale depuis 1929. Ces périodes sont celles de tous les dangers extrémistes et notamment celui de la xénophobie avec son funeste corollaire, les boucs émissaires. La façon dont sont appréhendés des sujets aussi importants que la citoyenneté, l'accueil des étrangers, l'intégration et la laïcité, pour ne citer que ceux-là, ne manque pas de nous inquiéter. C'est pourquoi nous avons décidé de prendre notre part du débat, de la manière la plus positive qui soit : celle qui consiste à faire des propositions. L'enjeu est de taille. Il s'agit de savoir quelle France nous voulons pour nos enfants. »** Alain Jakubowicz

## 50 propositions pour une France plus fraternelle / extraits

### Droit et dignité

**37 – Droit de vote.** « Accorder les droits de vote et d'éligibilité, aux élections municipales et européennes, aux résidents étrangers non ressortissants de l'Union européenne. »

**29 – Préfectures.** « Revoir le fonctionnement du service public des étrangers dans les préfectures (délais de traitement des dossiers, qualité d'accueil et d'information, compétences des personnels). »

**31 – Contrat d'intégration.** « Faire figurer explicitement dans le Contrat d'accueil et d'intégration (CAI) l'obligation de l'État de mener une politique d'intégration en miroir de l'obligation pour l'étranger nouvellement arrivé de respecter les lois et les valeurs de la République. »

**21 – Contrôles d'identité.** « Instaurer la remise d'un récépissé lors d'un contrôle d'identité par la police ou la gendarmerie. »

Et aussi...

**24 – Race.** « Supprimer le mot "race" dans l'article premier de la Constitution. »

**19 – Garantie.** « Étendre le champ d'intervention de la Commission d'indemnisation des victimes d'infractions (CIVI) et du Fonds de garantie à toutes les infractions à caractère raciste et antisémite. »

**30 – Dépénalisation.** « Dépénaliser le séjour irrégulier des étrangers. »

### Institutions et corps intermédiaires

**26 – Parlementaires.** « Créer un groupe interparlementaire de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations. »

**11 – Associations.** « Rendre obligatoire pour les associations subventionnées par des fonds publics, la publication de leurs comptes annuels et de leur rapport d'activité. Symétriquement (27), rendre obligatoire la communication publique des critères d'attribution et des montants des subventions accordées aux associations par les Ministères et les Collectivités territoriales. »

**12 – Sportifs.** « Obliger contractuellement tout membre des équipes de France à s'engager à respecter une charte citoyenne ; instaurer des séances d'éducation civique pour les sportifs de haut niveau et membres des équipes de France. (16) Adopter, dans les règlements disciplinaires des fédérations sportives, un article spécifique qui distingue les actes de racisme des violences. »

**39 – Ecole.** « Institutionnaliser un accompagnement individualisé des parents d'élèves (primo-arrivants en particulier) dans l'information et la compréhension du rôle de l'École, de ses règles et de ses attentes. »

**41 – Entreprises.** « Intégrer au bilan social des entreprises un bilan annuel anti-discrimination et (42) conditionner l'octroi des marchés publics à la production de ce bilan. »

**47 – Ratification des conventions internationales.** « Ratifier la Convention internationale pour la protection des travailleurs migrants et de leurs familles. (48) Signer et ratifier le Protocole additionnel n°12 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme relatif aux principes d'égalité et de non-discrimination. »

**50 – Initiative internationale.** « Promouvoir la première Convention internationale relative à la diffusion des contenus haineux sur Internet. »

### Enseignement et citoyenneté.

**01 – Programmes scolaires : renforcer les fondamentaux.** « Instaurer une épreuve de validation des acquis en Éducation civique aux examens de fin de cycle de l'enseignement secondaire. Inscire dans les programmes scolaires d'Histoire l'enseignement de l'ensemble des génocides reconnus par les Nations Unies (03). Inscire un enseignement spécifique de la laïcité dans les programmes des établissements scolaires, des universités et des grandes écoles civiles et militaires (32). Développer l'enseignement du fait religieux dans les programmes scolaires (33). Développer des modules d'enseignement sur les dangers de la haine sur Internet (06) ; inclure un volet "civique" dans les certifications scolaires de type B2I (Brevet Informatique et Internet).»

**14 – Renforcer les passerelles avec l'enseignement sportif.** « Inclure dans les programmes scolaires un module d'arbitrage enseigné dans le cadre des cours d'éducation physique et sportive. Introduire de manière systématique dans les formations qualifiantes des acteurs du sport (enseignants, éducateurs, arbitres) des séances d'éducation civique (13). »

**09 – Penser ce parcours jusqu'à son terme : l'acquisition de la majorité et de la citoyenneté.** « Faire de l'actuelle Journée défense et citoyenneté un rendez-vous de trois jours qui inclurait une journée de sensibilisation aux valeurs de la République et une cérémonie de remise de la carte d'électeur. »

## **A propos de la Licra**

La ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme est une association fondée en 1927 et dotée du statut consultatif auprès des Nations Unies et du Conseil de l'Europe. La Licra, se plaçant en dehors de tous partis politiques et de toutes organisations philosophiques et confessionnelles, a pour objet de combattre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et les discriminations et défendre leurs victimes individuelles ou collectives ; de promouvoir les droits de la personne humaine et prévenir, par une action éducative et positive, toute atteinte qui pourrait leur être portée ; de combattre la négation et l'apologie des génocides et des crimes contre l'humanité, et défendre l'honneur et la mémoire de leurs victimes.

80 ans après l'emblématique procès Schwarzbard, qui fût à l'origine de sa création, la Licra poursuit avec la même détermination ses combats en justice. Au plus proche des victimes, elle met à leur service ses compétences juridiques et sa force d'action militante représentées par plus de 50 avocats bénévoles. À l'origine de la loi dite « antiraciste » de 1972, la Licra peut se constituer partie civile et soutenir les victimes devant les tribunaux. L'association opère également un travail précurseur contre les contenus racistes sur Internet. Sur le terrain législatif, la Licra représente une véritable force de proposition pour les gouvernements.

Organisées en collaboration avec le corps enseignant, de multiples actions de « formation citoyenne » permettent d'enseigner aux élèves le respect de l'être humain, le sens de la justice et de la solidarité, tout en leur faisant prendre conscience des dangers du racisme. Pour mettre en œuvre cette politique éducative, la Licra, partenaire du Ministère de l'Éducation Nationale, mobilise tout au long de l'année son réseau de bénévoles formés à cet effet et intervenant à travers toute la France.

Avec le monde du sport, la Licra poursuit deux objectifs majeurs : sensibiliser la jeunesse à la citoyenneté via le sport et combattre les dérives violentes qui l'affectent. Partenaire du Ministère des Sports, de la LFP, de nombreuses fédérations et clubs, la Licra encourage et valorise les initiatives de promotion du respect d'autrui à travers le sport. Considérant le sport comme un modèle en matière d'intégration et de mixité sociale, la Licra est membre permanent du bureau exécutif du réseau FARE (Football Against Racism in Europe). À ce titre, elle coordonne pour la France chaque année au mois d'octobre la semaine européenne de lutte contre le racisme dans le football.

Parce que « ceux qui ne connaissent pas leur histoire s'exposent à ce qu'elle recommence », a écrit Elie Wiesel, prix Nobel de la paix et membre de son comité d'honneur, la Licra s'attache à transmettre la mémoire de la Shoah et des différents génocides qui ont émaillé le XX<sup>e</sup> siècle. Elle a ainsi impulsé le travail de réflexion sur leur reconnaissance par les autorités françaises, hier celui des Arméniens, des Juifs, des Tsiganes et des Cambodgiens, aujourd'hui celui des Tutsis rwandais et des Darfouris.

Présente aux grands rendez-vous mondiaux de lutte contre le racisme afin d'alerter les citoyens et les dirigeants, la Licra dispose d'un réseau d'une dizaine de sections à l'étranger.

### **Contacts presse**

**Frédérique Delcroix et Claire Card**

**Agence Bonne Idée pour la Licra**

[licra@agencebonneidee.fr](mailto:licra@agencebonneidee.fr)

**01 75 43 72 65**